a grossi nos rangs de ses deux fils: l'un est au Tonkin, l'autre à Paris; leur éloignement de Naucelle les a malheureusement empêchés d'assister aux derniers moments de leur regretté père. Nous leur adressons ici, ainsi qu'à toute leur famille, l'expression de nos plus sincères condoléances. Le edonamib el etisiv luss

Communication adressée à la Société par M. GABEN (Aix 1892).

AGGÉRY (Pierre), Aix 1883. — Le 2 mars 1925, ont eu lieu, à Prades (Pyrénées-Orientales), les obsèques de notre camarade Aggéry (Pierre), mécanicien en chef de la marine, en retraite, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'age de cinquante-huit ans, des suites d'une maladie de foie.

Une nombreuse et sympathique assistance accompagnait au champ de repos la

dépouille mortelle d'Aggéry.

Notre camarade Guerre (Aix 1881), président du Groupe régional, fit en ces

termes l'éloge du défunt :

« Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, dont faisait partie notre camarade Aggéry, nous venons dire un dernier adieu au

cher disparu qui emporte avec lui d'unanimes regrets.

» Sa perte nous est d'autant plus sensible que nous l'avions connu sur les bancs de cette École d'Aix qui a produit tant d'hommes éminents, et que nous avions pu, en qualité d'ancien et de compatriote, donner à Aggéry, loin de sa famille, les premiers conseils de l'amitie. Il fut, à l'École, un excellent élève, et, dans la vie, une nature d'élite pratiquant toujours les règles de l'honneur et du devoir.

» Sorti de l'École en 1886, dans les premiers rangs, il fit une très belle carrière dans la marine de l'État. Rapidement porté au grade de mécanicien principal, puis de mécanicien en chef, il se vit également nommé chevalier, puis officier de

la Légion d'honneur.

A A A SECOND » Ses chefs appréciaient hautement ses belles qualités de dévouement, de travail et de savoire alsolus antis Association amicale eriove et

» Il fut toujours plein de bonté pour ses jeunes Camarades de la marine, et leur

facilita, à son tour, l'accès aux grades et aux honneurs.

» Ses grandes qualités de cœur le faisaient apprécier et estimer par tous ceux qui le connaissaient. Ils voyaient en lui un collaborateur dévoué, un ami très sûr, débordant de bonté et d'indulgence, accomplissant toujours son devoir avec intelligence et abnégation.

» Maintenant tout est fini : le Destin inexorable a frappé l'un des meilleurs parmi

» Nous perdons en Aggéry un Camarade éminent, dont la vie d'honneur et de travail peut être citée en exemple aux jeunes générations. Que sa famille reçoive ici l'expression de nos condoléances attristées. »

BYLON-SAINTE-CLAIRE (Edouard), Aix 1903. - Notre camarade Édouard Bylon-Sainte-Claire, né au Morne-Rouge, près de Saint-Pierre (Martinique), ingénieur sorti de l'École d'Aix (promotion 1903) est décédé, le 21 février 1925, à Neuilly-sur-Marne, dans la maison de santé où il était soigné. Ses obsèques ont eu lieu, dans cette localité, mais malgré toute la diligence déployée par la Société pour prévenir le plus de Camarades possible, il n'a pu s'y trouver grand nombre des nôtres. Plusieurs de ceux qui ont pu être touchés, se trouvant dans l'impossibilité d'accomplir un dernier devoir envers notre Camarade, se sont excusés, entre autres son Camarade de promotion Almaby retenu, à Paris, pour une affaire dont dépendait le sort de plusieurs Camarades martiniquais.

BYLON-SAINTE-CLAIRE avait su se créer en France de sincères amitiés, qui ne l'ont pas abandonné pendant ses longs mois de maladie. C'est par l'un de ses amis du pays, M. Domivar, qui lui a toujours témoigné le plus fidèle attachement, lui faisant visite le dimanche et lui rendant moins pénible son séjour à la maison de santé, que la Société a été avertie de sa mort; celle-ci a pris immédiatement toutes dispositions utiles en vue des obsèques, auxquelles elle s'est fait repré-

senter par un délégué.

M. FAIVELEY, fils de notre regretté camarade FAIVELEY (Auguste), Châl. 1876, industriel, à Saint-Ouen, assisté d'une délégation de son usine, avait tenu à accompagner notre regretté Camarade à sa dernière demeure, car il l'avait eu sous ses ordres pendant plusieurs années, comme directeur des ateliers que les « Forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont » possèdent à Saint-Ouen, et appréciait tout particulièrement son ancien collaborateur. M. FAIVELEY, ayant rencontré, à Neuilly-sur-Marne, M. Bylon-Sainte-Claire père, professeur au lycée de Fort-de-France, qui avait promis de continuer d'entourer son fils de toute sa sollicitude, ce qu'il fit sans restriction.

Les funérailles de notre ami, rendues plus tristes encore par l'absence d'un père séparé de son fils par tout l'Atlantique, ont été néanmoins dignes de lui et des siens. Le concours d'affection apporté autour de la fraîche tombe aura un écho consolateur dans le cœur affligé de la famille. Puisse la participation de la Société et de tous ceux qui ont manifesté leur sympathie à notre estimé Camarade appor-

ter quelque adoucissement à la douleur des siens.

Communication adressée à la Société par M. A. Sabalat (Aix 1906).

## dans la marano de l'Eust Rapido<del>nes i colò en m</del>edò de mécanicien principul puis de mécanicien en chef di se vit également nommé chévalier, puis ôfficiar de la Légien d'honneur, en color de SIVA

La couronne funéraire de notre Association amicale est exclusivement réservée aux membres de notre Société.

Cette couronne est d'immortelles, voilée de crêpe et porte l'inscription de la

Société en lettres d'aluminium.

Il en est adressé en dépôt, sur leur demande, aux Présidents des Commissions régionales, aux Membres correspondants ou à leurs délégués.

D'autre part, en raison de la nécessité pouvant se produire de proportionner la couronne suivant leur désir ou les circonstances, les représentants de la Société ont le choix, ou d'employer la couronne de notre Association, ou d'inscrire la Société pour une somme de soixante-douze francs, au maximum, dans une souscription locale.

Dans ce dernier cas, on doit indiquer la participation de la Société en mettant comme inscription : La Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et

Métiers et le groupe amical de...

Toutefois, le Comité, ayant été appelé à se prononcer quant à la participation de la Société à l'achat de couronnes pour les Camarades, sociétaires ou non, morts pour la Patrie, et dont les corps sont ramenés, pour être inhumés où ils vivaient avant la guerre, a décidé ce qui suit:

La Société ne peut rembourser les emblèmes, très variables comme nature et comme prix, que les C. R. peuvent, en la circonstance, faire déposer sur les tombes, mais, sur leur demande, le siège social leur fera parvenir, soit la couronne de la Société, soit la valeur de cette couronne et ceci, dans tous les cas, que le défunt ait été ou non sociétaire.